



PRESENTATION JOURNEE DE PROFESSIONNALISATION



Droit et devoir des associations

Emetteur du cahier des charges: GIP ALFA CENTRE pôles APA/ AIO 10 rue St Etienne 45000 ORLEANS

Bénéficiaires :

Les professionnels des associations de l'insertion, la formation, l'information et l'orientation

Contexte du besoin de formation :

Cette action de professionnalisation répond à la nécessité de connaître l'évolution du cadre législatif, juridique et les responsabilités qui en découlent

Les objectifs principaux de cette action de professionnalisation consistent à permettre aux professionnels d'être capable de

- connaître les points clef de la responsabilité associative
- prévenir les risques : dérives et infractions

-

Contenus

- les responsabilités et obligations
- les droits et devoirs
- les procédures

Méthodes et supports pédagogiques souhaités : apports, interventions, constitution outils pratiques, échanges de pratiques et d'informations
supports écrits, CD, bibliographie, mise en ligne .

Durée envisagée : 1 jour

Nombre de personnes concernées : 14 personnes

Lieu envisagé : Orléans GIP